

SAVOIR COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT 2021

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, en conformité avec les textes en vigueur (arrêté du 14 Janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes ETP et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement).

Ce programme de 41H, qui correspond au volume de 40 heures minimum attendu pour l'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique par l'ARS, est susceptible d'évoluer, dans son contenu, selon les souhaits des participants et l'appropriation des différents concepts par le groupe.

Dates	Lundi 04, mardi 05 octobre et lundi 15 novembre 2021
Durée	3 journées indissociables soit 21h
Horaires	9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Soit 7h de formation par jour (hors pause déjeuner)
Public visé	Tout professionnel des champs sanitaire, éducatif et social ou membre d'association d'utilisateurs susceptibles de coordonner un programme d'ETP
Prérequis	Avoir suivi la formation de minimum 40 heures pour dispenser l'ETP
Lieu de la formation	Lieu restant à définir
Tarif	564 euros par participant Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires.
Inscription	Auprès de Justine Moinard – IREPS Pays de la Loire - Pôle Loire Atlantique jmoinard@irepsdl.org
Formatrices	Marie SAUVION, psychologue IREPS Pays de la Loire Amélie ODIER, formatrice en santé et psychosomaticienne Amélie PERRIN, infirmière de recherche en ETP, CRCM de Nantes

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme d'ETP
- Identifier le rôle du coordinateur et les missions de coordination
- Constituer et animer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- Organiser la concertation et la participation active des intervenants dans les activités
- Communiquer et valoriser les pratiques éducatives
- Evaluer de façon partagée un programme d'ETP

Contenu de la formation

JOUR 1

- La conduite d'une démarche en ETP
- Le cahier des charges et le contexte réglementaire et législatif
- Les critères de qualité d'un programme en ETP
- Les missions du coordinateur dans les domaines relationnels et administratifs

JOUR 2

- Témoignages de coordinateurs de programme ETP de ville et en structure hospitalière
- Echanges de trucs et astuces sur des outils de coordination ETP
- Conception et adaptation d'outils de coordination ETP
- La communication interne et externe autour d'un programme d'ETP (stratégie et outils)
- Evaluation des 2 premiers jours

JOUR 3

- L'évaluation d'un programme d'ETP
- Les enjeux liés à la participation et à la concertation
- Echanges de pratiques sur la coordination en ETP
- Evaluation de la formation



Modalités pédagogiques de la formation

Chacune des journées offre la possibilité :

- 1- de permettre aux stagiaires de poser leurs représentations sur tous les sujets abordés, comme ils seront invités à le faire avec leurs patients. Les séquences pédagogiques animées par le formateur permettent alors aux stagiaires de se familiariser eux-mêmes avec des outils qu'ils peuvent se réapproprier pour leurs patients,
- 2- de présenter les sujets sur le plan théorique et transmettre des connaissances et des concepts sur le sujet,
- 3- d'échanger en ateliers, à partir de leur propre expérience sur la base de consignes d'ateliers précises (grille de questions, cas cliniques, mise en situation, analyse de séquence vidéo), ce qui facilite et construit déjà au sein de la formation un échange de pratiques et de compétences utiles pour un futur travail en partenariat,
- 4- d'organiser des travaux collectifs et mise en commun en grand groupe pour faciliter une analyse d'ensemble, et mettre en évidence des points de convergence et de divergence entre la pratique et le point de vue de l'expert,
- 5- d'expérimenter par des mises en situation l'utilisation de certains outils,
- 6- de rédiger au fur et à mesure des séquences, un écrit qui facilitera la mémoire des travaux, la coopération entre les groupes et la réappropriation des acquis de la formation.

Les ressources du stage reposent sur :

- 1- l'expérience des participants au moyen :
 - d'ateliers qui privilégient des échanges dirigés et productifs (grille d'analyse),
 - de mise en situation et expérimentation d'outils,
 - d'écrits en fin de séquence,
- 2- l'ensemble des contributions théoriques préparées par les intervenants selon les sujets,
- 3- une bibliographie selon les sujets abordés remise au fil du stage.

Suivi et évaluation de la formation

- Une évaluation des acquis en fin de formation
- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une évaluation à distance, 6 mois après le terme de la formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un certificat de réalisation

Equipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board

Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

Accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin de prendre en considération vos besoins.

Contact

Justine Moinard – IREPS Pays de la Loire - Pôle Loire Atlantique
jmoinard@irepspdl.org/02 40 31 68 48